



DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
078-217806405-20260610-1188551-DE  
Reçu en préfecture le 16/06/2026  
Publié le : 16/06/2026

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le quatre juin, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 30**

M. Pascal Thévenot, M. Damien Metzlé, Mme Elodie Simoes, M. Frédéric Hucheloup, Mme Johanne Ledanseur, M. François Brunet, Mme Michèle Ménez, M. Pierre Testu, Mme Josette Marchais, M. Jean-Pierre Conrié, M. Michel Bucheton, M. Philippe Ferret, Mme Muriel Garat, M. Denis Corman, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Olivier Poneau, M. Marouen Touibi, Mme Christine de Barros, Mme Adeline Nonis, M. Zsolt Mathé, Mme Maeva Taupenas, M. Emmanuel Augy, M. Eric Tardif, M. Jamel Dekali, Mme Sarah Hamdi, M. Stéphane Brousse, Mme Sabine Gairin-Calvo, M. Pierre Fernandes da Costa.

**Ont donné procuration : 5**

Mme Magali Lamir à M. Damien Metzlé, M. Bruno Drevon à M. Zsolt Mathé, Mme Nathalie Brar-Chauveau à Mme Michèle Ménez, Mme Pauline Cussac à M. Pierre Testu, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot.

**Absents non représentés : 0**

**Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur.**

---

#### Délibération n° DEL-26-06-10-12

**Objet :** Création d'une Autorisation de Programme (AP) et crédits de Paiement (CP) - Rénovation énergétique de l'école Mozart

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex  
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr  
www.velizy-villacoublay.fr

Délibération n° DEL-26-06-10-12

Objet : Création d'une Autorisation de Programme (AP) et crédits de Paiement (CP) -  
Rénovation énergétique de l'école Mozart

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes,

VU sa délibération n° DEL-26-03-27-61 en date du 27 mars 2026 relative à l'adoption  
du Règlement Budgétaire et Financier,

VU le Règlement Budgétaire et Financier,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources, réunie en  
séance le 01 juin 2026,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Solidarités - Qualité de vie,  
réunie en séance le 01 juin 2026,

CONSIDÉRANT que l'annualité budgétaire est l'un des principes des finances publiques  
et que la procédure de gestion par Autorisation de Programme (AP) et Crédits de  
Paiement (CP) est une dérogation à ce principe d'annualité budgétaire et permet de ne  
pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais  
seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice,

CONSIDÉRANT que le Règlement Budgétaire et Financier de la Commune de Vélizy  
Villacoublay prévoit la possibilité de recourir à la procédure de gestion par Autorisation  
de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour les opérations d'investissement  
et en définit les règles de gestion,

CONSIDÉRANT que l'opération d'investissement de rénovation énergétique de l'école  
Mozart est adaptée à la création d'une AP/CP,

ENTENDU l'exposé de M. Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 35 voix).**

APPROUVE la création de l'autorisation de programme n° 2026REMOZA relatif à la  
rénovation énergétique de l'école Mozart qui se présente de la façon suivante :

Autorisation de Programme (AP)				Répartition des Crédits de Paiement (CP)			
Numéro	Objet	Millésime	Montant total	2026	2027	2028	2029
2026REMOZA	Rénovation énergétique Ecole Mozart	2026	10 000 000,00 €	100 000,00 €	3 200 000,00 €	3 600 000,00 €	3 100 000,00 €

APPROUVE l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement comme indiqué ci-  
dessus.

Délibération n° DEL-26-06-10-12

Objet : Création d'une Autorisation de Programme (AP) et crédits de Paiement (CP) -  
Rénovation énergétique de l'école Mozart


---

PRÉCISE que les crédits de paiement 2026 sont inscrits au budget 2026.


Fait et délibéré en séance le 10 juin 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



  
Johanna Ledanseau  
5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
Secrétaire de séance



  
Pascal Thévenot  
Maire